

LE BULLETIN DES 3 SEMAINES

Lettre d'information aux membres de l'Association des 3 Semaines

N°136—Juin 2022

Edito



Comment ? C'est la fin de l'année scolaire ? Décidément, le temps passe bien vite... et vous allez pouvoir découvrir les temps forts de la Clé des champs depuis décembre dernier.

En premier, un départ, et quel départ !!! Celui de Gladys. Plus de 32 ans de maison ! Ça se fête, non ? Et la fête a eu lieu le 25 juin. Pas question de laisser partir Gladys sans une fiesta digne de ce nom.

Suivent quelques informations sur l'entretien des bâtiments, primordial pour conserver un lieu d'habitat optimal pour les enfants, et un compte rendu de la cérémonie qui a eu lieu à Montjavoult, en présence des enfants, le 27 mai dernier, compte rendu écrit par l'arrière-petite-fille du pasteur Lorriaux, créateur de notre association (que nous sommes ravis de compter parmi les membres du Conseil d'Administration ; la roue tourne mais la famille de notre fondateur est toujours là !).

Un nouveau partenariat, une sortie dans le Gisors médiéval, Michelle au Conseil départemental des Jeunes, et quelques brèves sur diverses festivités de la Clé : la vie reprend ses droits, enfin...

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter à tous et à chacun un bel été, dans un calme retrouvé après deux années quelque peu perturbées. Puisse ce temps vous permettre de vous reposer, de vous ressourcer et de retrouver le chemin du partage avec les vôtres et tous ceux qui vous sont chers.

Edith Chapeau

Présidente

Sommaire

Éditorial	1
Gladys prend sa retraite	2
Ô temps! Suspends ton vol	2
Cérémonie du 27 mai	4
Partenariat	4
Sortie médiévale	5
Michelle, élue au CDJ	5
Brèves	6

Gladys prend sa retraite !

Gladys nous a rejoint le 1^{er} janvier 1990 comme Educatrice spécialisée, et a été nommée Chef de service le 1^{er} janvier 1999.

Inutile de vous préciser que c'est la mémoire de la Clé des champs qui prend sa retraite !!! Plus de 32 ans passés à se consacrer aux enfants.

Elle en aurait des choses à nous raconter !!! Peut-être nous fera-t-elle l'honneur d'écrire ses mémoires pour occuper sa retraite ? Quoi qu'elle choisisse de faire durant ce moment important de la vie, nous lui souhaitons qu'elle soit la plus douce et paisible possible, et nous lui faisons confiance pour trouver des occupations à la hauteur de son engagement à la Clé.

Gladys, du fond du cœur, nous te remercions pour ces longues années durant lesquelles tu n'as ménagé ni ta peine ni ton temps pour que les enfants qui nous ont été confiés au fil des ans puissent recouvrer la vie la plus sereine possible. Et nous te souhaitons de couler des jours heureux à partir de... très bientôt !!!

Avec tout notre respect et notre estime.



Pour le Conseil d'Administration
Edith Chapeau, Présidente

Ô temps ! Suspends ton vol

L'Association des 3 Semaines met à la disposition des équipes éducatives et du Conseil départemental de l'Oise la MECS « La Clé des Champs » qui peut accueillir jusqu'à trente-huit enfants dont les familles ne peuvent momentanément subvenir à leurs besoins et éducation.

Ces enfants maltraités ou chahutés sont privés des 5 phrases que devraient leur dire leurs parents pour leur permettre de se construire sereinement : « Je t'aime », « Je suis fier de toi », « Je suis désolé », « Je te pardonne » et « je te suis reconnaissant ».

Comme le disait Jean BOYER, ancien président de l'association : « ...dans un temps de regain de la violence, il doit se créer un climat de confiance et de calme pour ces enfants en grandes difficultés familiales. Rayonner de la tendresse, c'est une manière d'éprouver la vérité de l'affirmation de Jésus. »

A La Clé des Champs les enfants trouvent dans la durée, auprès du personnel, ces signaux de reconnaissance, dans un environnement paisible et champêtre ... et leurs nombreux sourires sont notre meilleure récompense !

« Ô temps ! Suspends ton vol, et vous, heures propices !
Suspendez votre cours :

Laissez-nous savourer les rapides délices des plus beaux de nos jours ! »

Avec quelles ressources fonctionne la MECS ?

Le budget de fonctionnement alloué par le Conseil départemental sous forme de « prix de journée » vise à couvrir autant que possible les charges de l'établissement et de subvenir ainsi aux besoins éducatifs et vitaux des enfants. De son côté, l'association, propriétaire des lieux, doit assumer sur ses fonds propres tous les investissements et gros travaux de modernisation, confort et sécurité des bâtiments. Tous ces financements sur fonds propres ne sont possibles que grâce à la générosité de nos donateurs, à quelques subventions et aux cotisations des membres de l'association.

Sur les trois dernières années, nous avons assuré l'installation d'une structure de jeux extérieure, la réfection complète du circuit d'eau chaude sanitaire, le remplacement de mobilier dans les salles d'activités et de

Ô temps ! Suspends ton vol (suite)



repos, la sécurisation des portes et des serrures anti paniques, divers travaux de peinture et vernis de façades, le renouvellement partiel de notre parc de véhicules utilisés pour conduire quotidiennement nos 38 enfants dans les différents établissements scolaires du département.

... et tout cela pour un montant proche de 200.000 euros !

Dans les années 2022 à 2025, nos dépenses d'entretien des bâtiments seront certainement dans les mêmes ordres de grandeur :

- Nous devons repenser nos anciens bâtiments pour « créer » deux nouveaux ateliers et lieux d'animation dans l'ancien réfectoire et au-dessus de la cuisine : budget évalué à 50.000 euros ; Ces lieux de vie communautaire nous sont devenus indispensables compte-tenu de l'augmentation du nombre d'enfants ;
- Remplacer la totalité des oreillers, couettes et linge de maison qui ont fait leur temps : devis de 10.000 euros ;
- Restaurer d'urgence la toiture de la cuisine qui n'a pas supporté le poids des ans : devis de 37.000 euros ;
- Remplacer les anciennes fenêtres en bois (avec simple vitrage) par des huisseries plus performantes et durables : devis attendus ;
- Restaurer une grosse partie de l'habillage en bois de la façade du bâtiment de vie, fortement endommagé : devis à élaborer.

Nous ferons, comme par le passé, des demandes de subventions auprès de nos partenaires mais nous sommes toujours à la recherche de « trois sous pour faire un franc » !

Ces investissements ne sont possibles que grâce à la générosité de vos cotisations et de vos dons.

Notre Association, reconnue d'utilité publique par décret

du 30 juillet 1913, est habilitée à recevoir des dons et legs (sans payer de droits de succession). Conformément à la loi, les cotisations que vous versez sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

Alors, rejoignez-nous et aidez-nous en devenant membre :

- *Actif* : versement annuel de 25 €
- *Souscripteur* : versement annuel de 65 €
- *Bienfaiteur* : versement annuel de 125 € ou plus

Vos dons (sous forme de chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'Association des Trois Semaines) sont à envoyer au 47 rue de Clichy 75311 Paris cedex 09.

Vous pouvez également effectuer des virements bancaires (virements automatiques mensuels, trimestriels ou annuels) sur notre compte (coordonnées p6).

*Bernard Miquel,
Membre de l'association des 3 Semaines
Responsable des travaux*



Bâtiment de la cuisine



Façade du bâtiment de vie

Journée nationale des actes de résistance et de solidarité - Cérémonie du 27 mai à Montjavoult



Le 27 mai dernier à Montjavoult s'est déroulée une cérémonie très émouvante et instructive à propos des faits de Résistance accomplis par ses habitants et par La Clé des Champs. Le but de la commémoration était de dévoiler une stèle à la mémoire de Madame LAMBOUX, reconnue "Juste" par le Comité Yad Vashem de Jérusalem. Elle cacha chez elle, au péril de sa vie, 2 petites sœurs durant toute la guerre, qui vivent aujourd'hui aux Etats-Unis et qui ont pu suivre cette soirée par le biais d'Internet.

Sur la place de l'Eglise du village, une tribune a été dressée à côté de la stèle couverte de son voile. De l'autre côté, des anciens combattants levaient et abaissaient leur drapeau en fonction de l'ouverture et de la fermeture des bancs appelés entre les discours et les chants des chorales des enfants du village et de La Clé.



Madame la maire prend la parole et décrit la situation à l'époque. Le village occupé par un détachement allemand dont le commandement se trouvait en face de La Clé ! Coïncidence sans suite heureusement ! Elle s'exprime avec reconnaissance sur les actes de résistance survenus et cite souvent La Clé... Puis Madame Edith Chapeau, présidente de l'Association, suivie de Monsieur Michel Maurel, son secrétaire et moi-même, arrière petite-fille du Pasteur Théophile Lorriaux, enchaînons nos discours.

Je saisis l'occasion pour évoquer l'origine de L'Œuvre des 3 Se-

maines. Un dimanche, alors que le Pasteur Théophile Lorriaux, père de Robert, auteur des faits de Résistance, se promenait avec sa femme à Paris le long des fortifications, il observe des enfants jouer dans une flaque d'eau et prononce ces mots : " ces enfants ne connaîtront-ils que cette campagne ?"... suit le dévoilement de la stèle par 2 enfants.

Madame la maire dirige la chorale qui interprète les chants si connus des Résistants et la cérémonie se clôt sur La Marseillaise que tout le monde entonne. Là encore, beaucoup d'émotion et un sentiment fort de solidarité entre tous ! Moment précieux de partage qui donne envie de se battre pour les enfants souffrant dans leur jeune existence, pour accompagner ceux qui veillent sur eux, pour la poursuite du travail de cette Œuvre, fondée en 1881.

Afin de nous remettre dans l'esprit de ces résistants anonymes dont les réseaux irriguaient secrètement la France, voici une déclaration du Pasteur Robert Lorriaux figurant dans le Bulletin annuel de l'Œuvre de 1939 :

« Nous acceptons d'affronter les difficultés très grandes qui peuvent survenir, parce que nous sommes persuadés de servir ainsi la patrie : tel nous apparaît notre devoir de guerre. Recevoir le plus grand nombre possible d'enfants loin des alertes et des dangers de la ville, les accueillir dans des maisons où règne l'atmosphère bienfaisante de nos milieux protestants, oui, c'est là notre devoir. Procurer à des mères de famille des semaines de paix et de tranquillité, c'est encore notre devoir. Vous le remplirez avec nous, amis de notre œuvre, quand, malgré vos soucis personnels, vous nous ferez parvenir le témoignage de votre fidélité et de votre charité. Nous ne sommes, après tout, que vos mandataires. »

Nicole Benzaria

Membre du conseil d'administration des 3 Semaines

Partenariat

Le partenariat s'est agrandi avec l'association des Clubs INNER WHEEL « 4 000 femmes en action ».

Madame Elisabeth Gounelle-Lacour est la présidente de l'Association « Inner Wheel » pour l'année 2021-2022 du Club Vexin-Seine. Au début du mois de mai, les bénévoles du Club nous ont apporté des vêtements pour les enfants (âgés de 4 à 16 ans), des peluches, des jouets, des jeux de sociétés, des produits d'hygiène, et même des produits de premiers secours.



Nos maîtresses de maison ont été très heureuses de recevoir autant de vêtements qui vont servir à constituer les trousseaux pour les séjours d'été. En juin, un autre remerciement à ce Club qui a financé de nouveaux matelas pour les enfants. Il y avait là un besoin urgent puisqu'ils n'avaient pas été changés depuis plus de 10 ans.

Mesdames, un très grand merci pour votre gentillesse, votre bienveillance, et pour ces dons !

Sortie médiévale avec Gisors « La Légendaire »

Replonger, le temps d'un week-end, dans un univers complètement médiéval ! Les enfants ont pu redécouvrir les us et coutumes du moyen-âge, une époque fascinante en bien des points.

Ils ont découvert le marché médiéval avec les vendeurs ambulants et les marchands de potions, les potiers et vanniers. Ils ont croisé, dans les allées du château, les preux chevaliers qui avaient revêtu leurs plus belles armures. Ils ont rencontré également les seigneurs et leurs gentes dames en costumes d'époque.



Au cœur du village médiéval, on pouvait reconnaître : le forgeron façonnant des épées et des clous de toutes tailles, le maréchal ferrant travaillant sur des armures et des cotes de maille, le tanneur de peau, le menuisier, le tourneur sur bois fabriquant



Les enfants sont restés ébahis devant les démonstrations de chiens de berger regroupant le troupeau d'oies, les simulations de combats, les joutes des chevaliers et l'art de la fauconnerie, sans oublier les danses, les musiciens d'époque et le grand défilé des archers. Les visiteurs ont également apprécié les crêpes cuites à l'ancienne accompagnées d'un verre d'hypocras, vin médiéval aux épices. Une journée très fortement appréciée par nos enfants.

Gladys Prieur, chef de service

Michelle : élue au Conseil Départemental des Jeunes

Chaque année scolaire nous réserve de bonnes surprises ! Il n'est pas rare que nos jeunes collégiens se présentent comme délégués de leur classe. Ils acceptent les responsabilités et sont présents à tous les conseils de classe. Ils sont sérieux et assidus dans leurs nouvelles fonctions.

Pour l'année scolaire 2021-2022, Michelle nous a épatés ! Déjà élue déléguée de sa classe par ses camarades, Michelle a proposé sa candidature comme déléguée pour représenter son collège au conseil départemental des Jeunes.

l'Oise, à la séance plénière d'installation du Conseil Départemental des Jeunes afin de recevoir, à la fin de la cérémonie, son écharpe d'élue.

Pendant son mandat d'élue, Michelle (à gauche sur la photo) a la possibilité d'accompagner des élus locaux (maire, député ou sénateur) lors des cérémonies. Elle portera son écharpe bleue d'élue. C'est ainsi que le 27 mai, elle a pu rencontrer Olivier Paccaud, Sénateur de l'Oise et Conseiller départemental. Il l'a vivement félicité pour son investissement dans la vie scolaire et sociale !



C'est ainsi que le 13 mai dernier, Madame la Présidente du Conseil Départemental conviait Michelle et tous les autres délégués des 79 collèges du département de

Breves

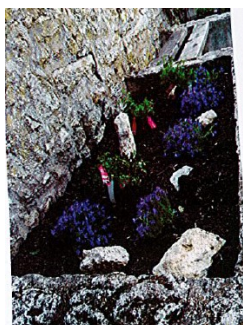
Noël en calèche :

Noël en calèche pour les petits avec le « Centre équestre des Nonains ». Le Père Noël est venu jusqu'à la porte pour distribuer les cadeaux...



Réfection du mur dégradé :

un mur refait à neuf par Arthur, apprenti-maçon depuis septembre dernier



Un jardin presque japonais :

Une très belle composition florale remplace les mauvaises herbes. Laurent et Mickaël, 8 ans, sont à l'origine de ce travail !

Séjour à Saint Josse : Pendant les vacances d'avril, les éducateurs (Thierry, Loïc, Jérémy et Jessie) ont organisé un petit séjour à Saint Josse, village proche du Touquet. Entre les promenades, la piscine et les parcs de jeux, les enfants ont bien profité de l'air frais de la Manche.

Etant proches de la plage avec des vents au rendez-vous, enfants et adultes ont pu découvrir l'une des activités pratiquées sur les plages : le char à voile.

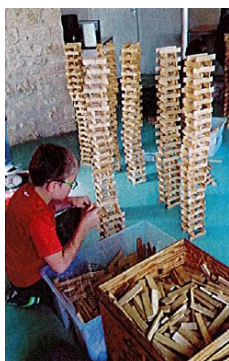
Après avoir appris à maîtriser le véhicule, ils ont continué à utiliser leur belle énergie sur les chemins de belles randonnées. Les enfants ont été ravis de raconter leurs exploits en rentrant à Montjavoult !



Partenariat avec Veni Vidi Ludi :

En avril dernier nous avons organisé un RALLYE JEUX. Les enfants étaient très concentrés dans leurs épreuves. Chacun devait ramener des points pour faire gagner son équipe.

Construire le maximum de tours en Kapla de 1 mètre dans un laps de temps donné. Mathéo a été le plus performant (6 tours) !



Afin de réduire nos coûts d'envois et d'impression de nos communications (bulletin, convocation...), nous vous rappelons que nous pouvons vous les faire parvenir par mail (edithchapeau.asso3s@gmail.com). N'hésitez pas à nous en faire la demande si vous le souhaitez, en nous transmettant l'adresse mail à utiliser.

----- ✂ -----
Monsieur, Madame : soutient l'action de l'Association des Trois Semaines et verse sa cotisation de :

Membre bienfaiteur	:	125 euros et plus	☐
Membre souscripteur	:	65 euros	☐
Membre actif	:	25 euros	☐

☞ De préférence par virement sur le compte de l'Association des Trois Semaines :

IBAN : FR46 3000 2008 1900 0004 1365 Q19 — BIC : CRLYFRPP

☞ Ou bien par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'Association des Trois Semaines et à envoyer à l'adresse suivante :

Association des Trois Semaines, 47 rue de Clichy 75009 Paris

NB : L'Association est habilitée à recevoir des legs. Sur ce point, interroger la présidente ou le trésorier.